



#### **Vœu 5**

Les membres du CSA SD du 7 mars 2024 demandent la création de postes de Remplaçants (TR et TZR) formés, sous statut de la Fonction Publique et en nombre suffisant pour assurer le nécessaire maintien de la continuité du service public d'Éducation.

Ainsi, il faut prévoir les nouveaux départs en retraite en cours d'année scolaire, les remplacements pour maladie, pour convocation administrative, qui sont de droit. L'assurance de ces remplacements doit garantir le bon fonctionnement de la représentation syndicale ou doit permettre aux représentants des personnels d'assurer leurs missions dans les meilleures conditions. Il faut aussi prendre en considération les demandes d'absences exceptionnelles.

#### **Vœu 6**

Les membres du CSA SD du 7 mars 2024 demandent le recrutement d'AESH en nombre suffisant pour assurer le nécessaire maintien de la continuité du service public d'Éducation. L'inclusion sans moyens est de plus en plus difficile pour tous les élèves, parents et personnels.